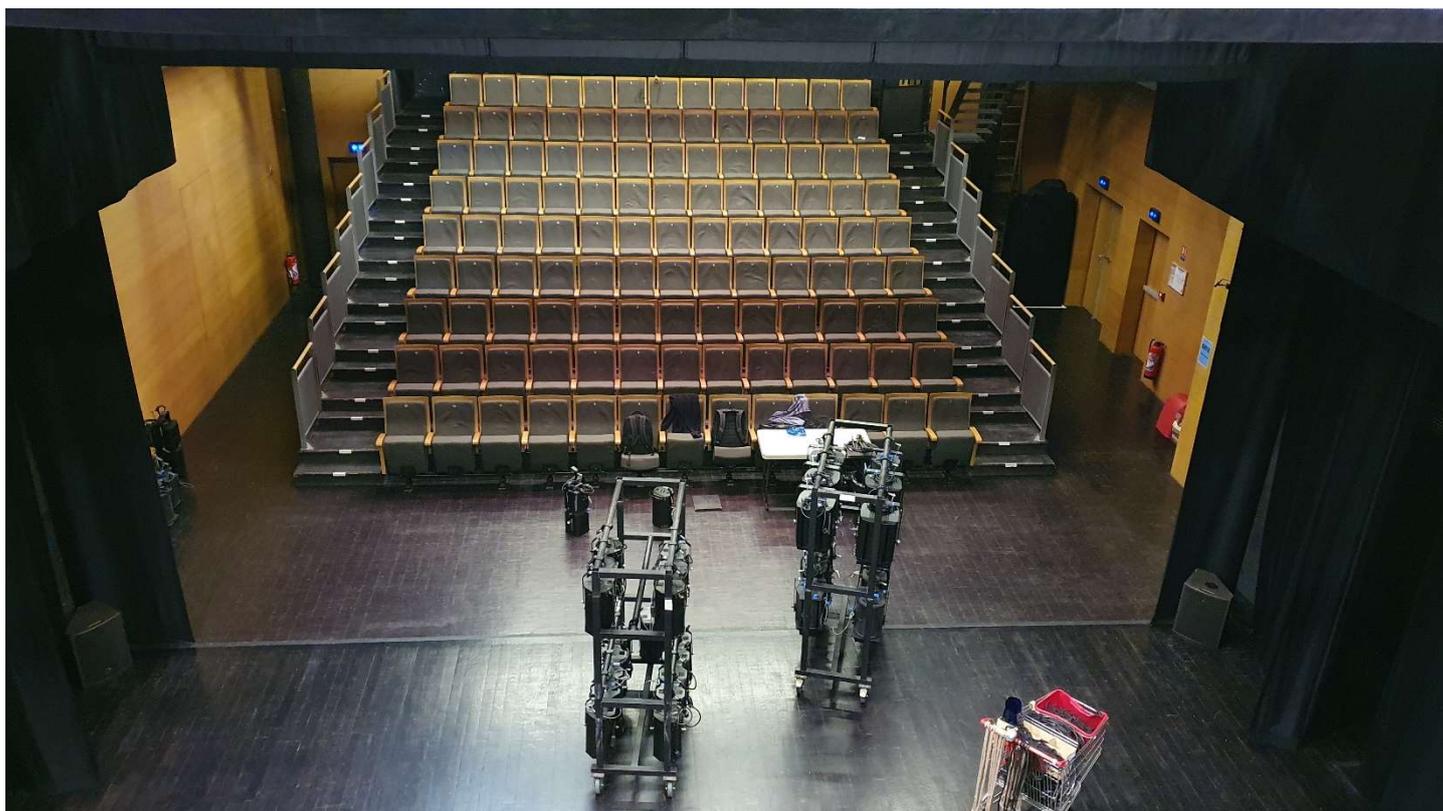


# DOSSIER TECHNIQUE

## Scène EGLANTINE

*Mise à jour le 23 février 2024*



### CONTACTS TECHNIQUES :

**Arnaud Bécam**, Directeur Technique - [technique@trr.fr](mailto:technique@trr.fr)

**Fabrice Bihet**, Régisseur général scène Églantine - [regie.gen.eglantine@trr.fr](mailto:regie.gen.eglantine@trr.fr)

01 49 58 17 08

## SOMMAIRE

Sommaire	.P 2
Préambule	.P 3
Contacts	.P 4
Localisation et accès au Théâtre	.P 5
Horaires techniques	.P 6
Organisation du travail	.P 6
Normes de sécurité	.P 7
Plan de prévention	.P 9
Fonctionnement général	.P 10
Présentation générale de la salle	.P 11
Dimensions de la salle	.P 11
Dimensions de la scène	.P 11
Equipements des cintres	.P 12
Equipements de sécurité de la cage de scène	.P 12
Feuille des cintres	.P 13
Tapisseries scéniques	.P 14
Equipement Lumière	.P 15
Equipement Son	.P 16
Equipement Vidéo	.P 17
Loges	.P 18
Buanderie	.P 18
Accès décor	.P 19

## PRÉAMBULE

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser directement au Directeur technique du Théâtre de Villejuif, Arnaud Bécam au +33 (0)1 49 58 17 02.

Il est tout à fait possible de vous envoyer le plan et la coupe (DWG), le plan de scène (PDF) ainsi que la coupe longitudinale 1/50e.

Tous les plans du Théâtre sont aussi disponibles aux formats DWG et PDF sur le site du Théâtre :  
<http://www.trr.fr>

## CONTACTS

### **Direction**

Directeur **Alexandre Krief**

### **Pôle administratif**

Chargée de production **Julie Gortani** +33 (0)1 49 58 17 07  
[production@trr.fr](mailto:production@trr.fr)

Administratrice **Marie-Aimée Larue** +33 (0)1 49 58 17 03  
[ma.larue@trr.fr](mailto:ma.larue@trr.fr)

### **Pôle public**

Secrétaire Générale – Responsable communication  
**Marie Barilla** +33 (0)1 49 58 17 15  
[secretariat.general@trr.fr](mailto:secretariat.general@trr.fr)

Responsable de l'accueil et de la billetterie +33 (0)1 49 58 17 00  
[responsable.billetterie@trr.fr](mailto:responsable.billetterie@trr.fr)

Chargée d'accueil et de billetterie – Assistante à la communication  
**Prune Poulain** +33 (0)1 49 58 17 00  
[billetterie@trr.fr](mailto:billetterie@trr.fr)

Responsable des relations publiques  
Chargée des publics scolaires second degré et enseignement supérieur  
**Julie Montpellier** +33 (0)1 49 58 17 13  
[j.montpellier@trr.fr](mailto:j.montpellier@trr.fr)

Chargée de diffusion des productions  
Chargée des relations publiques secteur associatif  
**Alexandrine Peyrat** +33 (0)1 49 58 17 12  
[a.peyrat@trr.fr](mailto:a.peyrat@trr.fr)

Responsable jeune public et structures sociales  
**Solenne Theuré** +33 (0)1 49 58 17 11  
[s.theure@trr.fr](mailto:s.theure@trr.fr)

### **Pôle technique**

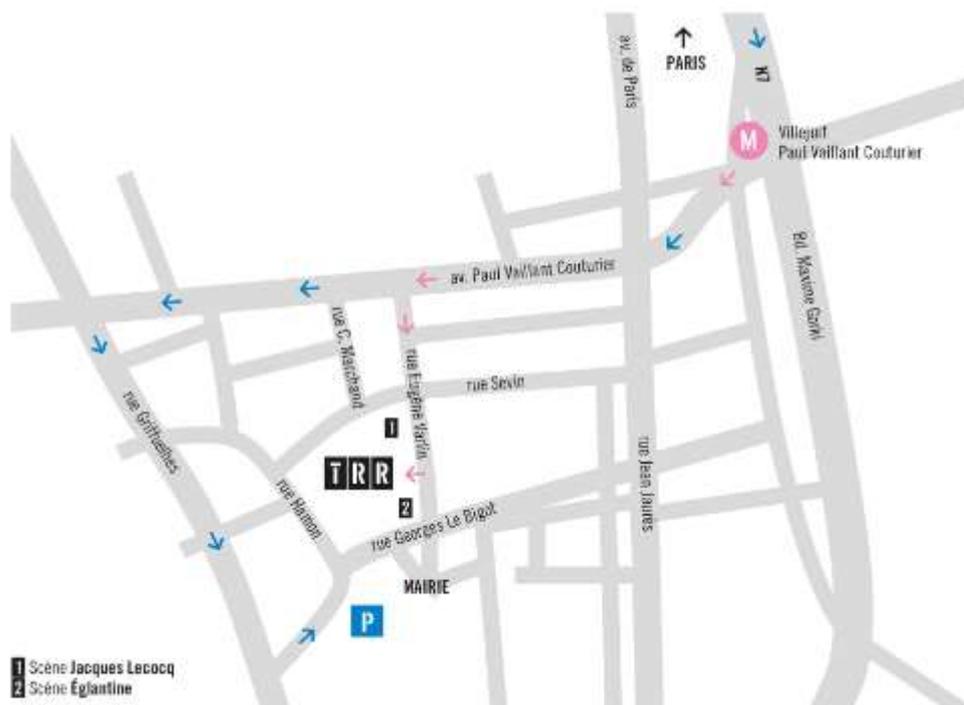
Directeur technique **Arnaud Bécam** +33 (0)1 49 58 17 02  
[technique@trr.fr](mailto:technique@trr.fr)

Régisseur général scène Églantine  
**Fabrice Bihet** +33 (0)1 49 58 17 08  
[reg.principal@trr.fr](mailto:reg.principal@trr.fr)

## LOCALISATION ET ACCÈS AU THÉÂTRE

### Localisation du Théâtre Romain Rolland

<https://www.google.fr/maps/place/Th%C3%A9%C3%A2tre+Romain+Rolland/@48.7934445,2.3608001,483m/data=!3m2!1e3!4b1!4m5!3m4!1s0x47e673e047c02243:0x839401e0f7ef0d96!8m2!3d48.793534!4d2.3630659!5m1!1e1?hl=fr>



### Accès au Théâtre

#### **EN VOITURE**

Depuis Paris, rejoindre la Porte d'Italie puis suivre la N7 en direction de Villejuif.  
Suivre la direction Villejuif Centre-ville.  
Le Théâtre est à côté de la mairie, au-dessus du marché couvert du centre ville.  
La salle Églantine est dans le bâtiment de la Médiathèque.

#### **POUR SE GARER**

Le TRR ne dispose pas de parking mais il y a souvent des places dans les rues adjacentes.  
Vous pouvez aussi utiliser le parking public du centre ville, situé au 42 rue René Hamon il reste ouvert chaque soir de spectacle. (Accès par le Bd Paul Vaillant Couturier puis tourner rue Griffuelhes, continuer sur la rue Jules Joffrin, au rond point tourner à gauche : rue René Hamon)

#### **EN MÉTRO** (à 30 mn de Châtelet)

Ligne 7 – Direction Villejuif  
Station Villejuif - Paul Vaillant Couturier  
puis 7 minutes à pied.

#### **EN BUS**

162 Groupe Hospitalier Paul Brousse  
185 Guynemer – place des fusillés  
V7 Mairie de Villejuif

## HORAIRES TECHNIQUES

### **Les horaires de travail**

Afin de respecter le Code du Travail, la Convention Collective du Spectacle communément appelée SYNDEAC, il nous est impossible de faire travailler un salarié plus de 12 heures par jour, plus de 48 heures par semaine et plus de 6 jours consécutifs. Il doit y avoir 11 heures de repos entre deux journées. Ce temps de repos quotidien peut éventuellement être réduit à 9 heures.

Les horaires habituels de travail de l'équipe technique (montages et répétitions) du Théâtre de Villejuif sont à titre indicatif de :

Maximum 3 services par jour dans la limite du cadre légal.

1 <sup>er</sup> service matin	<b>09h00-12h30</b>
2 <sup>ème</sup> service après-midi	<b>14h00-18h00</b>
3 <sup>ème</sup> service soir	<b>19h30-23h00</b>

Les inter-services 12h-13h, 18h-19h ne sont possibles que pour le service son-vidéo.

Les régies et l'ensemble du matériel ne sont utilisables qu'en présence des régisseurs du théâtre.

Ces horaires sont théoriques et modulables en fonction des nécessités de chaque spectacle. Pour les techniciens, les pauses repas de 1 h minimum (déjeuner et dîner) doivent impérativement être conservées.

L'équipe technique sera présente 30 minutes avant le spectacle.

Le personnel d'accueil doit disposer de la salle 30 minutes avant le début de la représentation.

L'équipe des permanents techniques est très régulièrement complétée par du personnel intermittent.

A fonction égale, ce personnel intermittent assume les mêmes niveaux de responsabilités que les permanents. Il peut participer au travail de préparation technique nécessaire aux accueils, créations et résidences d'artistes.

Il ne nous est pas toujours possible de mettre à disposition le même personnel pour le montage, les répétitions, l'exploitation et le démontage de votre spectacle, aussi un roulement du personnel pourrait être mis en place afin de pouvoir répondre aux demandes techniques des spectacles.

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL

### **Le respect des règles de l'art**

Celle-ci se fait dans le respect des règles de l'art et en corrélation directe avec :

- Le Code du Travail,
- la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles,
- les règles concernant l'Hygiène et la Sécurité,
- le décret du 20 février 1992 relatif à la prévention des risques professionnels encourus par les salariés de plusieurs employeurs en cas de coactivité et qui prévoit l'élaboration d'un plan de prévention des risques.

La production s'engage à fournir des plans d'implantation, une fiche technique et un planning d'intervention qui seront validés d'un commun accord entre la direction technique du spectacle accueilli et celle du Théâtre de Villejuif (Code du Travail Livre 1er titre II Articles L4121-1 à L4121-5).

### **Attention**

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du Théâtre (Décret N° 2006-1386 du 15/11/06).

## NORMES DE SÉCURITÉ APPLICABLES A NOTRE ÉTABLISSEMENT

### CLASSIFICATION :

Etablissement classé type L 2ème catégorie. Pas de rideau de fer. Espace scène-salle intégré.

- Le Règlement de Sécurité (essentiellement Arrêté du 25 juin 1980 et Arrêté du 12 décembre 1984- Dispositions particulières de Type L) et les règles de sécurité particulières énoncées ci-après.
- les Dispositions Générales Etablissement Recevant du Public,
- les dispositions particulières relatives aux établissements du 1er groupe.

TYPE DE SCENE : Espace scène-salle intégré. Pas de rideau de fer.

CLASSIFICATION DES DECORS : M 3 ET DES RIDEAUX ET TENTURES : M1

Le producteur s'engage à fournir les procès-verbaux de classification de l'ensemble des éléments de décors nécessaire à la réalisation du spectacle. (Art. L60 règlement sécurité incendie).

### SON :

102 dB(A) moyen maximum, et 118 dB(A) maximum en crête. (Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035388481>)

### ECLAIRAGE DE SECOURS :

En aucun cas les blocs de secours ne pourront être obstrués.

### DOCUMENTS IMPORTANTS A NOUS COMMUNIQUER (1 mois avant la représentation).

#### Structures, estrades, gradins

- Notes de calcul des structures, descente de charge, plans, descriptif, notice de montage du constructeur.
- PV de classement des planchers (M3) à fournir.

L'ensemble du dispositif doit être conforme aux lois, règlements et normes en vigueur dans notre pays.

- artifices, Flammes, fumées (Soumis à l'avis de la commission).

Le producteur s'engage à signaler à l'organisateur l'utilisation de flammes vives ou d'artifices afin de lui permettre de prendre les dispositions réglementaires. (Art. L59 règlement sécurité incendie).

L'emploi de lasers, de générateurs de brouillard ou de fumée n'est autorisé que si des équipements sont conformes aux notes d'informations techniques suivantes :

- NIT n° 236 (lasers).
- NIT n° 244 (effet de brouillard).
- NIT n° 251 (générateurs de fumée).

- descriptif de l'installation, nature et quantité des charges, marque et mode opératoire (Celui-ci devra être établi conjointement).

L'ensemble du dispositif ainsi que les produits utilisés doivent être conformes aux lois, règlements et normes en vigueur dans notre pays.

Document d'évaluation des risques spécifiques au spectacle (voir plan de prévention page suivante).

### Gaz :

Interdit.

### Vols, disparitions.

- descriptif technique précis de l'installation, plan de l'installation.
- mode opératoire lors des manipulations adapté à notre lieu (Celui-ci doit être établi conjointement).

Tous les appareils de levage ainsi que les cordes, élingues, connecteurs, harnais etc.... doivent être conformes aux lois, règlements et normes en vigueur dans notre pays.



**PLAN DE PRÉVENTION**

Co-activité: dans le cadre d'accueil de spectacle, d'une compagnie extérieure, de travaux de bâtiment et de mises à dispositions, les employeurs, producteurs et organisateurs doivent établir conjointement un plan de prévention définissant les mesures de prévention concernant les risques résultant d'une interférence entre les activités.

Les risques propres à certains spectacles (Vols, tampons, pyrotechnie, accroches, travaux...), feront l'objet d'un **document d'évaluation des risques spécifiques** associé à la rédaction de consignes et mesures de prévention compensatoires dédiées à l'ensemble des travailleurs concernés (techniciens, comédiens, metteur en scène,...).

**Ce document devra obligatoirement être renseigné par le producteur au moins 3 mois avant la représentation.**

Il permettra par la suite à l'organisateur de rédiger le plan de prévention lié à cette co-activité. Il devra être signé par toutes les parties, et lu à l'équipe avant les montages, de manière à sensibiliser l'ensemble des intervenants aux risques spécifiques et mesures de prévention appropriées.

**DOCUMENT D'ÉVALUATION DES RISQUES SPÉCIFIQUES ET TEMPORAIRES (A RENSEIGNER PAR LE PRODUCTEUR)**

Description de la tâche	Risques	Mesures de prévention spécifiques et provisoires / consignes

Je soussigné ..... agissant en qualité de .....

Certifie que l'ensemble des éléments constituant un risque spécifique à l'accueil de ce spectacle a été communiqué à l'organisateur.

Le .....

Signature .....

## FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Nous vous rappelons que :

- le port des équipements de protection individuelle (gants et chaussures) est obligatoire et qu'il appartient à la production de les fournir.
- que notre règlement intérieur s'applique aussi à vous.
- le plan de prévention devra obligatoirement être signé avant le montage.

L'employeur certifie :

- que chaque salarié a satisfait aux obligations en matière de médecine du travail.
- qu'il a vérifié la compétence ainsi que les qualifications de son personnel (formations obligatoires, habilitations, ...).
- que tous les justificatifs fournis sont des originaux.

Nous disposons d'une nacelle élévatrice, Il est obligatoire de disposer d'une autorisation de conduite CACES 1 A pour utiliser la nacelle.

Aucun accès aux passerelles et au gril n'est autorisé à du personnel autre que le personnel habilité du théâtre.

Aménagements scéniques

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle (projecteur de poursuite, vidéo, régie, projecteurs, cinéma...) ne devront pas diminuer le nombre et la largeur des dégagements mis à la disposition du public, ou gêner la circulation.

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle doivent être rendu inaccessibles au public.

- Les câbles cheminant dans les zones publiques ne doivent pas constituer de gêne pour le public (ponter par des moquettes solidement fixées au sol, fixation dans l'angle des marches...).

**Le respect de ces dispositions est à formaliser par un engagement écrit de votre part (joindre une copie des certificats d'homologation), que nous vous remercions de nous faire parvenir dans les meilleurs délais.**

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SALLE

### **Jauge :**

Gradin de 130 places sur 9 rangs fixes

Possibilité d'ajouter 2 rangées de coussin entre le bord plateau et le gradin, correspond à 19 assises supplémentaires.

Les places de la salle ne sont pas-numérotées.

### **Configuration :**

Type : horizontale – parquet amorti & huilé JUNCKERS

Surface du plateau (aire de jeu et coulisses) : 115m<sup>2</sup>.

Charge du plancher de scène – résistance : 250 Kg/ m<sup>2</sup>.

**Toute fixation directe (agrafe, clou, vis) sur le plancher de scène est interdite.**

Dérogation par double face sur adhésif tapis de danse.

### **Dimensions du plateau :**

10 mètres d'ouverture (11,70 mètres de mur à mur)

9,90 mètres de profondeur (bord plateau au mur lointain)

6,50 mètres sous perches

## ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES

### **Machinerie :**

13 perches électriques, charge maxi 250 kg répartis, à vitesse fixe : 0.15m/s diam 50

Les pupitres de commande des porteuses motorisées sont positionnés en coulisse lointain jardin et en passerelle jardin.

2 patiences manuelles fixes (Face et fond noir)

### **Galleries techniques**

Passerelle supérieure courant le long des parois cour, jardin et lointain

### **Régies :**

Régie fermée polyvalente située au-dessus du gradin comprenant la lumière et le son.

Baie vitrée coulissante ouverture 2,50m

Accès direct aux régies depuis la salle (Uniquement pendant les montages)

Possibilité d'installer les régies son et lumière en fond de salle ou au premier rang du gradin après accord.

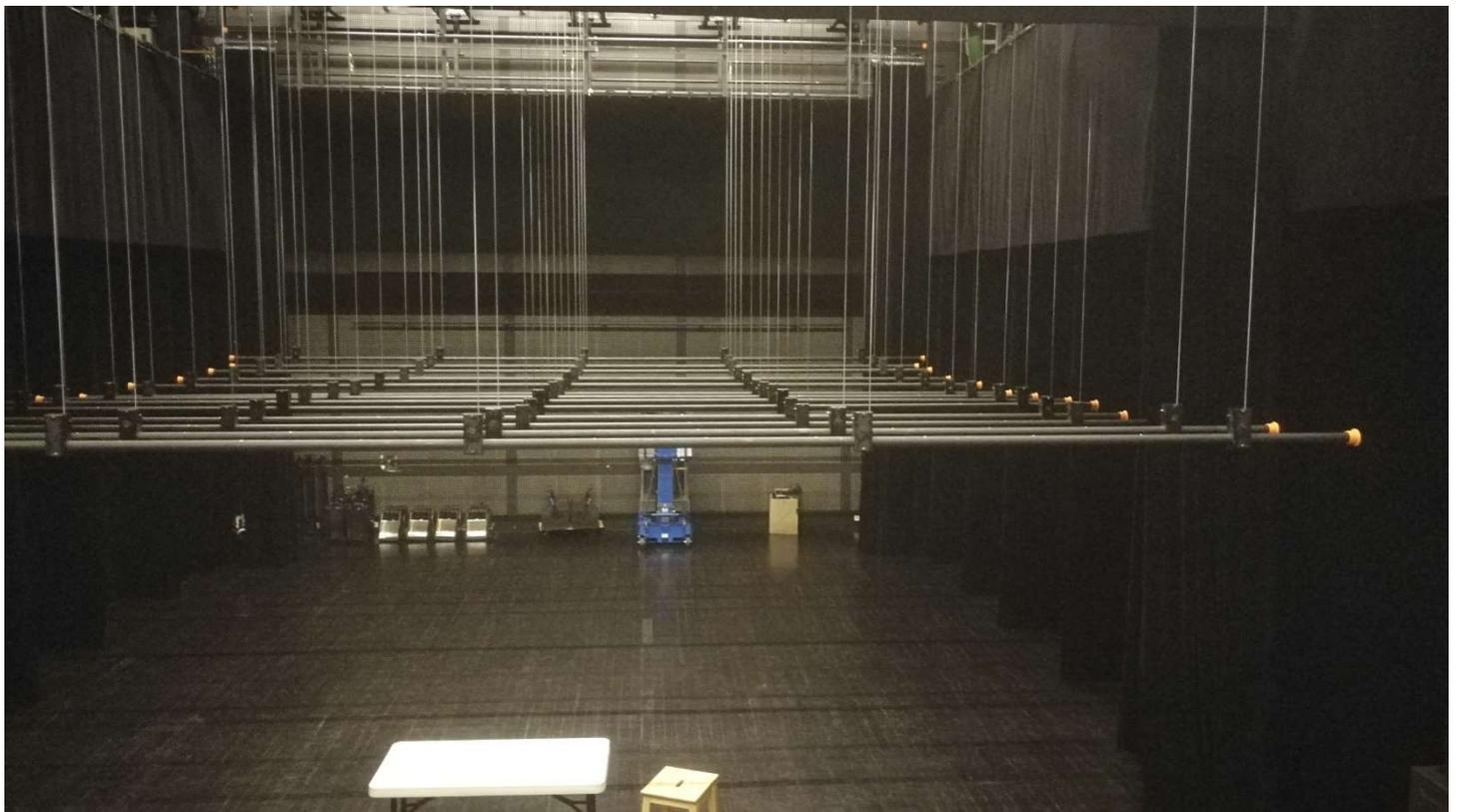
## CARACTÉRISTIQUES :

### **1 seul niveau de gril**

I PN pour accroches moteurs possible

## ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ DE LA CAGE DE SCÈNE

Evacuation des fumées : Oui  
DéTECTEURS de fumée : Oui  
Grand secours : Non  
Sprinkleurs : Non  
Extincteurs : Oui  
R.I.A. : Non  
Rideau de fer : Non



## FEUILLE DE CINTRES

N° de porteuse	Distance nez de scène	Distance cadre de scène intérieur	Hauteur maximale d'appui	Longueur porteuse	Charge	Notes
<b>P Fixe 3</b>	6,80m	Perche de face		8m	250Kg	<b>Perche fixe</b>
<b>P Fixe 2</b>	4,95m	Perche de face 45°		8m	250Kg	<b>Perche fixe</b>
<b>P Fixe 1</b>	3,10m	Perche de face		8m	250Kg	<b>Perche fixe</b>
<b>1</b>	1,37m	Devant la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>2</b>	0,70m	Devant la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
	<b>Point 0</b>					<b>Patience manuelle fixe</b>
<b>3</b>	0,63m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>4</b>	1,15m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>5</b>	1,67m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>6</b>	2,19m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>7</b>	2,96m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>8</b>	3,66m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>9</b>	4,58m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>10</b>	5,71m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>11</b>	6,51m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>12</b>	7,17m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
<b>13</b>	7,82m	Dans la cage de scène	6,50m	8m	250Kg	<b>Perche électrique</b>
	8,18m	Dans la cage de scène	6,00m	8,50m	250Kg	<b>Fond noir sur patience manuelle</b>
	9,50m	Dans la cage de scène	6,50m	10m	50Kg	<b>Fond noir sans patience</b>

## TAPISSERIES SCÉNIQUES

### **Draperies :**

Au regard des spécificités de la salle pour l'obtention d'un cadrage de scène optimal, nous disposons d'une installation en fixe de :

- 1 Fond velours noir en deux parties 8,50m L par 6m H
- 1 rideau avant-scène velours noir plissé en deux parties 8,50m L par 6m H
- 12 pendrillons sous passerelles (4m40//1m80)
- 2 pendrillons à l'Italienne au cadre (Bon état)
- 3 frises sur le pourtour des passerelles, 2 x 2m//8m50 et 1 x 2m//11m.

- 10 mètres d'ouverture à l'Allemande
- 8,30 mètres de profondeur avec fond noir sur patience (installation habituelle)
- 9,50 mètres de profondeur avec fond noir fixe sans patience derrière passerelle
- 8,80 mètres d'ouverture avec retours à l'italienne (installation en L habituelle)

Prévoir l'utilisation d'une frise au cadre parmi celles énumérées dans la liste qui suit (positionnée sur une perche manuelle installée devant la patience d'avant-scène, au niveau du bord plateau et plafonnée à environ 6m80.)

### **Frises :**

- 3 frises velours noir 8,50m L par 2m H (velours noir 620g)
- 1 frises velours noir 10m L par 90cm H (velours noir 620g)

2 frises de 8.55 m de large X 1.50 m de haut - Velours Kléber ; Coloris NOIR  
Coton ; 620 gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

1 frise de 8.55 m de large X 1.20 m de haut - Velours Kléber ; Coloris NOIR  
Coton ; 620 gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

1 frise de 8.55 m de large X 2.50 m de haut - Velours Niza  
Coloris NOIR ; Trévira ; 500gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

### **Pendrillons :**

1 pendrillon de 1.70 m de large X 4.19 m de haut - Velours Niza  
Coloris NOIR ; Trévira ; 500gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

1 pendrillon de 1.60 m de large X 4.19 m de haut - Velours Niza  
Coloris NOIR ; Trévira ; 500gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

2 pendrillons de 2.00 m de large X 6.48 m de haut - Velours Niza  
Coloris NOIR ; Trévira ; 500gr/m<sup>2</sup> ; Largeur 1.40 m ; M1  
Confection : à plat, sangles oeillets et nouettes en tête, ourlets côtés et bas lesté

Reliquat :

4 x 1m05//6m40 (état moyen)

2 x 2m//6m90 (mauvais état, diverses brûlures)

### **Éléments de scène**

Tapis de danse PVC réversible noir/blanc – Sens de pose Jardin/Cour

Cyclorama blanc 8,50x6,50m

Ecran de projection mobile 4:3 **Vario 32** Stumpfl 400x300

12 chaises pliantes noires

6 tables plastiques pliantes de 60x120cm par 75cm de hauteur

### **Stockage**

Pas d'espace de stockage possible

### **Moyens de réglages**

1 Nacelle élévatrice GENIE AWP-20S, plancher hauteur maximale : 8,12m.

## **ALIMENTATION ÉLECTRIQUE**

### **Puissance**

Le théâtre est alimenté en triphasé 380 Volts + Neutre + Terre. Le régime de neutre est "dit" T.T et I.T. (neutre impédant).

Type de courant : Alternatif Tension : 230/380 V.

Bornier Puissance sur Transfo d'isolement 125A.

Type de Prises : Normalisées (10 / 16 A, P 17 : 16 A 32 A).

**L'installation est annuellement vérifiée par un organisme agréé et constamment sous contrôle (contrôleur d'isolement et détecteur de défauts).**

## **ÉQUIPEMENT LUMIÈRE**

Lumière :

### **Jeux d'orgue (*Patch Electronique*)**

1 Console ETC Ion Xe 20

Fader Wing 20 non motorisés pour EOS

2 écrans tactile Ilyama 22"

1 Console IMAGO ADB (Logiciel Prego)

### **Gradateurs (*Patch Electronique*)**

42 Circuits de 3 kw

11 Circuits de 5 kw (le 12ème est réservé à l'éclairage public)

4 blocks gradateurs mobiles de 6 x 3 kw ADB MEMOPACK 15 xt

**Soit un total de 77 circuits**

**Projecteurs :**

30 projecteurs halogènes Plan Convexe 1000W C101 ADB  
26 Pars 64 octogonaux 1000W  
10 projecteurs à découpes 613 SX Robert JULIAT 1000W  
8 projecteurs à découpes 614 SX Robert JULIAT 1000W  
2 projecteurs à découpes 713 SX Robert JULIAT 2000W  
5 projecteurs halogènes Plan Convexe 2500W Robert JULIAT 329 HPC lentilles claires 16° à 72° + 5 volets  
8 PAR 36  
4 Pieds Moonlight (Hauteur 1,80m)  
4 Pieds (Hauteur 2,50m)  
2 Pieds (Hauteur 3,80m)  
6 volets pour PC 1000W

(Matériel commun aux 2 salles, en vérifier la disponibilité) :

22 projecteurs Par led ELP PAR Martin 7 x 40W RGBW avec zoom 4,2° à 58°  
6 projecteurs à découpes ETC S4 LED SERIE 3 LUSTR  
Avec accessoires - Optique 25/50°// Optique Cycliode + volets coupe-flux + volets horizontaux  
1 Poursuite 1200 Korrigan HMI JULIAT  
1 Pied poursuite Doughty

**Filtres**

Le TRR possède un stock de références filtres, de correcteurs et de gélatines de marque LEE et Rosco, mais pas de gélatines GAMCOLOR.

Dans la mesure du possible, nous incitons les compagnies à apporter leur jeu de gélatine spécifiques.

## ÉQUIPEMENT SON

**Son :**

1 Console YAMAHA QL5 – 32 entrées/16 sorties analogiques en local  
1 Rio YAMAHA 1608-D + 1Ri8-D + 1 Ro8-D (en régie) + Touret RJ45 (70m)  
24 entrées XLR au plateau (12 jardin, 12 Cour)  
5 sorties pour amplification façades (façade basse stéréo + cluster haut stéréo + 2 Sub mono)  
4 sorties pour amplification de 4 MTD 112 (retours ou complément de diffusion)  
7 sorties disponibles pour ajout d'amplification

**Façade :**

2 MTD 115xt en cluster sur perche P2 avec Lyres d'accroche ETR115XT  
2 MTD 112b positionnées sur les Subs (J/C)  
2 SUB 118 positionnés au sol (J/C)  
Omnidrive FDS-366T  
Amplificateurs Façade & Sub L-ACOUSTICS LA 24a

**Retours :**

4 MTD 112b (4 Lyres d'accroche possibles)  
2 Amplificateurs Retour L-ACOUSTICS LA 17a  
4 PS8 Nexo (4 autres possibles, en vérifier la disponibilité)  
2 Amplificateurs LAB GRUPEN + 2 processeurs NEXO pour PS8

**Sources :**

- 1 SHURE ULXD4D – double récepteur HF, intégré au réseau Dante
- 1 SHURE SM57
- 3 SHURE SM58
- 2 Audio Technica 4041

- 4 boîtes de direct actives RADIAL J48
- 2 pieds de table télescopiques 20-40cm Chromés
- 4 pieds perchette standard K&M Noirs
- 1 pied K&M embase ronde
- 2 CD Tascam CD-01U auto-cue / auto-ready
- 1 MD Tascam MD-350

**(Matériel commun aux 2 salles, en vérifier la disponibilité) :**

- 1 YAMAHA MY16-AT – Carte ADAT
- 3 SHURE ULXD1 – BODYPACK en TQG
- 3 SHURE SM57
- 3 SHURE SM58
- 1 SHURE Beta 91A
- 1 BEYER DYNAMIC M88
- 1 EV RE20
- 1 AUDIX D6
- 2 statiques NEUMANN KM184 (mt Stéréo Set)
- 2 statiques AKG C535 EB
- 2 SHURE KSM 141
- 1 SENNHEISER E906
- 1 SENNHEISER E904

**Interphonie :**

- 1 Station ALTAIR HF WBS200
- 4 Intercoms HF ALTAIR WBP210 (ajout d'un émetteur/récepteur filaire possible)

**VIDÉO**

- 1 vidéoprojecteur PANASONIC PT EX 601 6000 lumens
- 1 optique courte grand angle FIXE ELW21 – 13,05mm – 0,8 :1
- 1 optique standard ELW20 – 20,4mm-27,6mm – 1,3-1,7 :1
- 1 optique longue zoom ELT20 – 45,6mm-73,8mm – 2,8-4,6 :1
- 1 optique ultra-longue zoom ELT21 – 73,9mm-117,1mm – 4,6-7,2 :1
- 1 vidéoprojecteur SANYO PLC-XT35L 5000 lumens
- 1 optique courte zoom S11 – 33mm-43mm – ratio 1,7-2,1 :1
- 1 optique moyenne zoom T10 – 44mm-70mm – ratio 2,12-3,46 :1
- 1 optique longue zoom T11 – 69mm-109mm – ratio 3,4-5,4 :1
- 1 shutter DMX

**(Matériel commun aux 2 salles, en vérifier la disponibilité) :**

1 vidéoprojecteur Epson 12000Lm, EB-L1505UH WUXGA

1 optique standard EPSON Middle-Throw #2 Zoom Lens ELPLM15 - 1,57 – 2,56

1 optique EPSON Wide-Throw #3 Zoom Lens ELPLW08 - 0,86-1,211

1 optique EPSON Wide-Throw #1 Zoom Lens ELPLW05 - 0,77-1,07

1 Flightcase + berceau + accroche crochet central

## LOGES

Sur le côté jardin de la scène

Fermants à clef

équipées lavabo eau chaude et froide

miroirs éclairés

armoires

1 loge de 2/3 personnes

1 loge de 5 personnes

1 foyer de 8m X 3m (grande loge, ou atelier costume, ou catering)

matériel de repassage, fer et table à repasse, petite centrale vapeur, lave linge, sèche linge

réfrigérateur

Bloc sanitaires : 2

2 cabines de douches

Retours de scène dans toutes les loges

Internet est accessible dans l'ensemble du Théâtre par le biais du Wifi. Les logins et mots de passe vous sont communiqués dès votre arrivée.

A l'arrivée des artistes, nos loges sont équipées de serviettes de toilettes et savon ainsi que d'un catering répandant – dans la mesure du possible – aux demandes formulées sur la fiche technique.

### **Ecogestes**

Conformément à l'article L541-15-10 du Code de l'Environnement dont la mise en application est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le TRR ne fournit plus de bouteilles d'eau individuelles.

Merci de prendre vos dispositions en amenant votre propre contenant.

Des fontaines à eau seront à disposition dans les deux salles du TRR.

## ACCÈS DÉCOR

### **VEUILLEZ PREVENIR LES CHAUFFEURS DE L'ADRESSE DE DECHARGEMENT**

**Au bout de la rue du Colonel Marchand (Accès fermé par une barrière)**

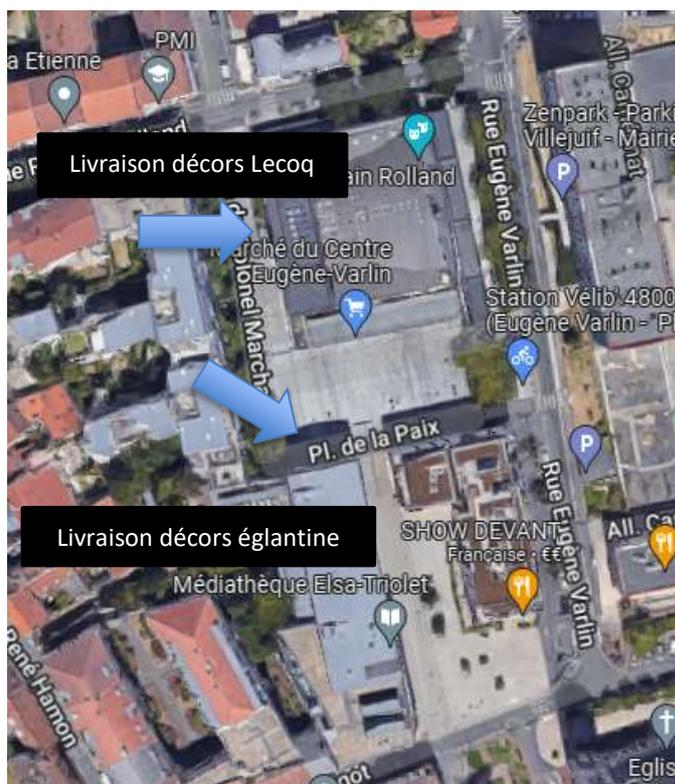
**ATTENTION : Accès décor problématique les mercredis et samedis pour cause de  
marché ;**

*(Coordonnées GPS : **Latitude** : 48.792985 | **Longitude** : 2.362894 ).*

Pour la livraison des décors, ne pas tourner à gauche dans la rue Eugène Varlin, mais continuer et prendre à gauche dans la rue du Colonel Marchand.

Arrivé à l'intersection avec la rue Romain Rolland, continuer tout droit jusqu'aux barrières. Merci de joindre un des membres de l'équipe technique (voir contacts) pour l'ouverture.





**ACCÈS DÉCOR :**

Monte décor hydraulique : Largeur : 2.90mx2.56m – Hauteur : 3,95m

Charge maxi 1 Tonne

Dimensions accès plateau : 2.56 mx3.95 m





Vous allez bientôt venir séjourner au Théâtre de Romain Rolland.

Nous avons mis en place des actions en faveur du développement durable. Afin que votre séjour se passe pour le mieux, il nous semble important de vous faire prendre connaissance de ces mesures.

Pour rappel, conformément à l'article L541-15-10 du Code de l'Environnement dont la mise en application est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le TRR ne fournit plus de bouteilles d'eau individuelles.

Sur demande, une gourde peut être remise à chaque personne qui le souhaite.  
Celle-ci sera à nous restituer à la fin de votre séjour au Théâtre.

Si vous avez des déchets sensibles tels que des piles ou des ampoules, n'hésitez pas à vous adresser aux techniciens. - Pour éviter le gaspillage d'énergie, nous vous demandons aussi de sensibiliser les équipes techniques et artistiques à faire attention à bien éteindre les lumières en sortant des loges, des couloirs, des toilettes...

Merci d'avance pour votre participation et votre engagement.